

DÉLIBÉRATION

N° BS-2018-18

OBJET: Desserte en énergie électrique du poste de relevage Eaux Usées secteur des arènes à Le Houga

Nombre de membres en exercice : **8**
Nombre de membres présents lors de la délibération : **8**
Nombre de membres ayant donné procuration : **0**
Date de convocation : **18/09//2018**
Date d'affichage : **18/09//2018**
Votes contre : **0**
Votes pour : **8**
Abstentions : **0**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre,

Le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège du SETA à Estang sous la présidence de **Madame France DUCOS**,

Secrétaire de séance : **Marie-Ange PASSARIEU**

Membres présents : France DUCOS, Christian DULHOSTE, Patricia FEUILLET-GALABERT, Michel DAYMAN, Marie-Ange PASSARIEU, Philippe SAUQUES, Pascal TROTTA, Claude VETTOR.

Membres absents et excusés : -

Madame la Présidente rappelle aux membres du Bureau les travaux en cours sur le réseau d'assainissement collectif de la Commune de Le Houga, et notamment l'installation d'un poste de relevage sur le secteur des arènes. Elle fait part des conditions techniques et financières établies par le Syndicat Départemental d'Energies du Gers concernant la desserte en énergie électrique.

Le coût des travaux est estimé à 10 537.00 € HT dont 40% sont financés par la réfaction tarifaire fixée par arrêté ministériel.

Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical décide :

- **D'approuver les conditions financières et techniques du projet ;**
- **D'autoriser Madame la Présidente à passer commande desdits travaux auprès du Syndicat Départemental d'Energies du Gers ;**
- **De prévoir le coût de ces travaux au budget du Syndicat.**

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits

La Présidente,
France DUCOS

